

A l'attention des élus de Saint Etienne Métropole,

—

De la question des serres au cadre de vie : lettre ouverte citoyenne

Depuis le début de l'année 2023, les habitant.e.s de Saint-Etienne sont mis.es devant le fait accompli de plusieurs décisions brutales, prises par leur municipalité, sans anticipation ni concertation. Les plus marquantes concernent la fermeture des serres municipales et celle de l'école de voile, deux équipements essentiels à la transition écologique et à la démocratisation des sports nautiques. Ces décisions paraissent motivées par des considérations autant économiques qu'idéologiques. Dans le cas des serres l'externalisation du service ne garantit pas une économie des coûts à service et fourniture égale, elles ont par contre pour conséquence, un démantèlement de services publics qui affectera le cadre de vie des habitant.e.s.

Comment justifier que l'on ferme des serres, sous prétexte d'économies dans le contexte inflationniste actuel et l'explosion des prix de l'énergie, et que l'on construit sur le même territoire un équipement énergivore s'il en est : une patinoire !

Quel avenir pour une patinoire demain alors qu'il ne pleut déjà plus aujourd'hui ?

Lorsqu'on pose à Gaël Perdriau la question de la pertinence d'un tel projet au regard des enjeux de la transition écologique, celui-ci nous rappelle que « son devoir est de penser le territoire pour les 30 prochaines années »¹, et cela non « en fonction des sujets à la mode » comme la végétalisation des villes pour faire face aux îlots de chaleurs et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Alors que Gaël Perdriau parle d'une unanimité à propos de ce projet de patinoire, Eric Berlivet, maire de Roche-la-Molière, réaffirme dans un article du Progrès daté du 7 février 2023, son opposition aux principaux projets d'investissements programmés par la Métropole dont celui de la construction d'une patinoire et demande « que les projets inscrits au plan de mandat 2020-2026 soient repensés en toute honnêteté intellectuelle ». Il semble donc que ce projet qui faisait alors l'unanimité, nécessite aujourd'hui d'être reconsidéré à l'aune des crises que nous traversons.

Ainsi nous sollicitons l'ensemble des élus de Saint-Étienne Métropole pour :

- 1.** Une clarification des compétences ville / métropole et des moyens alloués (humains et budgétaires). en matière de transition écologique, tel que décrit au CRTE², et notamment la « lutte contre les îlots de chaleur, l'aération et la végétalisation des espaces urbains » ... Puisque selon Gaël Perdriau « le rôle d'une ville n'est pas de planter des graines pour faire pousser des fleurs »
- 2.** Une réflexion quant à la mutualisation des deux équipements que sont les serres municipales de Saint-Etienne et l'école de voile. S'il n'est pas pertinent de continuer à faire pousser autant de fleurs à l'échelle de la ville de Saint-Étienne, les serres qui ont le mérite d'exister peuvent intéresser les autres communes de la Métropole qui font aujourd'hui appel à des entreprises privées. De même pour l'école de voile sous-utilisée par les écoles de Saint-Étienne... le serait-elle à l'échelle métropolitaine ?
- 3.** Une réflexion quant à la destination ultime des espaces cultivables et publics dans le périmètre urbain de Saint-Etienne et/ou de Saint-Etienne Métropole.
- 4.** Une remise en délibération des projets inscrits au plan de mandat 2020-2026 avec notamment celui de la patinoire qui contrairement à ce que voudrait nous faire croire Gaël Perdriau, peut être remis en cause à tout moment à l'instar de la décision qu'il avait prise dès le début de son premier mandat municipal à l'encontre du projet initial de funérarium, lancé sous la municipalité précédente et pour lequel il avait su rompre le marché.

serresonnouslescoudes@gmail.com

Les signataires sont d'abord des habitants et habitantes de Saint-Étienne. Ils et elles regroupent des acteurs de la transition, œuvrant dans les domaines de la santé, de l'alimentation, du sport, de l'éducation, de l'architecture, de l'aménagement du territoire, de l'accès au droit, du design, de l'économie sociale et solidaire, de la recherche, réunis par la convergence de ces préoccupations et déterminé.e.s à faire entendre une voix responsable qui ne peut plus rester inaudible.

¹ Article publié dans La Tribune-Le Progrès le dimanche 5 février 2023 et titré « Perdriau face aux crises »

² CRTE : Contrat de Relance et Transition Ecologique.